

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 719

présenté par
M. Charié-----
ARTICLE 12

Dans l'alinéa 7 de cet article, après les mots :

« effectif est »,

insérer les mots :

« atteint ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.